

N/REF : 1/09/2025 13H30 C:010625 I:17008

ROUILLE FRANCOIS

V/Appel du Lundi 01/09/2025 a 13H30

**4 PLACE DES IFS
22250 TREMEUR**

IMMEUBLE : 4 IFS
4 PLACE DES IFS
22250 TREMEUR

Rennes, le

16 Septembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 4 PL DES IFS - MR ROUILLE 06 17 05 38 96
DERRIERE LA MAIRIE

MOTIF : DEBOUCHAGE RESEAU EU

Donneur d'ordre : M. F. ROUILLE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

INTERVENTION DU 01/09
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
DÉBOUCHAGE IMPOSSIBLE CAR TABOURET PVC DESCENDU
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : 0209 : REGLEMENT EN ESPECES 40€
AT LCOMPTER Email envoyé le 02/09/25 a 09H26 M. F. ROUILLE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique).
Localisation de l'obstruction, recherche du sens d'écoulement du réseau.
Débouchage par procédé hydraulique a haute pression, électromécanique, mécanique
Vérification du bon écoulement du réseau.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement

d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction.

Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de débouchage que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diamètre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	Déplacement distance		1	36,37
				36,37
		TOTAL H.T.		36,37
		T.V.A. a 10,00%		3,63
		TOTAL T.T.C.En EURO		40,00

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.